



Paris, le 25 JAN. 2022

Monsieur le Préfet,

La Maire de Paris vous a exprimé ce jour son désaccord avec tout nouveau déplacement des scènes de consommation de crack, et ce alors qu'il semble être recherché par vos services, sans concertation avec les élus locaux comme les associations spécialisées et les riverains, des sites à cet effet.

Nous souhaitons en réponse à ces signaux vous faire part des raisons de notre opposition ferme et définitive concernant un potentiel projet concernant le site dit du « Triangle » à Bercy-Charenton, dans le 12^e arrondissement de Paris et à proximité de la commune de Charenton-le-Pont. Nous sommes collectivement mobilisés au quotidien pour transformer ce territoire métropolitain inhospitalier.

Dans cette optique, nous travaillons depuis plusieurs mois, aux côtés de la Préfecture de la Région Ile-de-France et de la SNCF, afin d'accélérer la réalisation des premiers travaux, et notamment le prolongement de la rue Baron-le-Roy, essentielle au désenclavement de ces territoires déjà résidentiels. Forte de ces efforts, une première étape essentielle, la création d'une liaison douce entre les deux communes, est programmée d'ici quelques mois. Cette voie constituera le nouvel accès privilégié aux transports communs (ligne 14 du métro à la station Cour Saint-Emilion) pour le nouveau quartier de Charenton-Bercy. Tout retard de réalisation serait particulièrement pénalisant, aussi bien pour le projet urbain parisien que pour celui porté par Charenton-le-Pont. Toute occupation non concertée de ces emprises concernées par l'extension de la rue Baron Le Roy serait donc lourde de conséquences pour la reconversion de ces friches urbaines et la production de logements.

Par ailleurs, afin de préfigurer le projet de Bercy-Charenton et de l'ouvrir aux habitants, la SNCF a accordé des conventions d'occupation, en particulier à l'opérateur Yes We Camp qui a débuté les travaux pour l'ouverture un « jardin culturel » sur les emprises envisagées pour l'installation des usagers de drogue. La SOGARIS étudie également la possibilité de réactiver les usages de la Râpée afin d'y développer une activité logistique dès 2024, constituant une opportunité pour la tenue des Jeux Olympiques de Paralympiques de Paris 2024.

Monsieur Didier LALLEMENT
Préfet de Police
Préfecture de Police de Paris
1bis rue de Lutèce
75004 Paris

Enfin, le secteur de Bercy-Charenton contribue et depuis plusieurs années déjà fortement à la solidarité francilienne, avec à très court terme plus de 1 100 places d'hébergement ouvertes ou programmées dans ce même secteur. Il accueille déjà un Centre d'Hébergement d'Urgence au Bastion, un Centre Provisoire d'Hébergement sur le site Geodis. De plus, un centre d'accueil de jour et de nuit pour mineurs isolés et le dispositif SAS au niveau de la gare de la Râpée supérieure ouvriront dans les prochaines semaines. Certains de ces centres abritent des familles avec enfants.

Pour conclure, ce déplacement des scènes de consommation de crack aura les mêmes conséquences que nous avons déjà connues pendant de trop nombreux mois dans le 12^e arrondissement, dans les arrondissements aux alentours ainsi que dans les villes limitrophes, et notamment Charenton-le-Pont.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons vous indiquer, Monsieur le Préfet, notre avis défavorable à ce déplacement. Les personnes présentes Place Auguste Baron doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge sanitaire et sociale : les déplacer dans une friche à ciel ouvert n'est en rien une solution sanitaire, ne répond à aucune considération sécuritaire et met en péril un projet urbain essentiel pour l'avenir de notre territoire.

Certain de la considération que vous apporterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



Emmanuelle PIERRE-MARIE
Maire du 12^e arrondissement



Emmanuel GREGOIRE
Premier Adjoint à la Maire
chargé de l'urbanisme, de l'architecture,
du Grand Paris,
de la transformation des politiques publiques
et des relations avec les arrondissements



Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne